



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Impact du déversement dans la nature des polluants accumulés sur les voitures

Question écrite n° 39590

Texte de la question

M. Sylvain Waserman attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur l'impact sur l'environnement du nettoyage des véhicules au domicile comparé à un nettoyage par des structures de station de lavage. D'après les professionnels du secteur, rassemblés au sein d'une branche du Conseil national des professions de l'automobile, que M. le député a rencontrés, les études montrent qu'un lavage de voiture rejette en moyenne 360 grammes de boues polluées par environ 20 % d'hydrocarbures et la présence de nombreux métaux lourds. Ainsi, lorsqu'un particulier nettoie sa voiture seul, il déverse les éléments polluants accumulés avec l'eau de lavage dans la nature, les cours d'eau et les nappes alors qu'il consomme beaucoup plus d'eau que dans une station de lavage. À l'inverse, si ce particulier ne nettoie pas régulièrement son véhicule, le lavage se fait naturellement au gré des pluies et les éléments polluants amassés sont rejetés directement dans la nature par l'assainissement des routes. Ainsi, pour une meilleure gestion des polluants, il semble évidemment préférable que les voitures soient lavées régulièrement dans une station plutôt que dans les domiciles, ce qui permettrait une meilleure gestion des polluants et limiterait le déversement de ces polluants dans les eaux pluviales. En conséquence, il semble qu'un meilleur maillage territorial des stations de lavage favoriserait une meilleure sauvegarde de l'environnement et la réduction de polluants dans la nature. De même, cet enjeu pose la question de la fermeture des stations de lavage en période de stress hydrique qui pourrait devenir d'un point de vue environnemental contre-productive. Il souhaite connaître son avis sur l'ampleur de cette problématique de gestion des éléments polluants accumulés sur les véhicules qui se déversent de façon non contrôlée dans la nature ; il l'interroge également sur la sensibilisation nécessaire des particuliers ou les solutions réglementaires pour remédier à cette source de pollution.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Waserman](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39590

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 juin 2021](#), page 4847

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)